

**Mairie de MONTAGNY-LES-LANCHES**

1 place de la Mairie
74600 MONTAGNY-LES-LANCHES
Tél. 04.50.46.71.27 – fax. 04.50.46.68.89
Email : mairie@montagny-les-lanches.fr
Web : montagny-les-lanches.fr – rubrique « école »

Réservé au service
A déposer avant le 25/08/2020
Dossier déposé
le _____

Année scolaire 2020-2021

Nom de l'enfant

Prénom

Classe

ACCUEIL PERISCOLAIRE matin / soir RESTAURATION SCOLAIRE

Ecole maternelle et élémentaire

DOSSIER d'INSCRIPTION

A retourner en mairie avant le 25 août 2020

NOM - PRENOM ENFANT :

CLASSE :

DOCUMENTS A FOURNIR :

→ En cas de Renouvellement d'inscription ou de nouvelle inscription :

- Dossier d'inscription dûment complété et signé :
- Fiche de renseignements et autorisations (annexe 1)
- Attestation d'assurance scolaire et extra-scolaire 2020/2021 de l'enfant ;
- En cas de divorce, de séparation, de placement des enfants : les documents relatifs à l'autorité parentale et à la garde de l'enfant ;
- Copie de la pièce d'identité pour toute autre personne que les parents ont autorisée à venir chercher l'enfant.
- Quotient familial CAF de 2020 (remise à jour exigée chaque année)
EN CAS DE NON-FOURNITURE du QF à jour, le tarif le plus élevé sera appliqué.

**ACCEPTATION DES ENFANTS DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES ET
SOUS RESERVE QUE LE PRESENT DOSSIER SOIT COMPLET**



ANNEXE 1

FICHE de RENSEIGNEMENTS 2020-2021

Renouvellement

Nouvelle inscription

Accueil périscolaire
Restauration scolaire

ENFANT

NOM :		Prénom :	
Adresse de l'enfant :			
2 ^e adresse si garde alternée :			
Date de Naissance :/...../.....		Classe (à partir de sept.2019)	
Num. Police Assurance RC et Nom compagnie :			

RESPONSABLE(S) DE L'ENFANT

Situation Familiale		
	Responsable 1	Responsable 2
Qualité (père, mère, tuteur...)		
Autorité Parentale	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Nom-Prénom		
Adresse		
Tél fixe domicile		
Tél portable		
N° allocataire CAF		
Adresse mail		
Profession		
Lieu de travail		
Tél professionnel		
Nom et Tél de la personne à contacter en priorité en cas d'urgence :		

Personnes autorisées à venir récupérer l'enfant et à prévenir en cas d'urgence

Nom-prénom de l'enfant :

N° portable Père : **n° portable mère** :

Si les responsables légaux ne peuvent pas venir en personne chercher leur enfant, ils désignent par écrit les personnes qu'ils autorisent à le faire à leur place et fournissent la copie de la carte d'identité de ces derniers :

Nom-Prénom	Lien de Parenté	Téléphone	Adresse

Dans le cas où un mineur âgé entre 15 et 18 ans devait récupérer un enfant accueilli, une autorisation écrite des responsables légaux des enfants mineurs devra être fournie.

FRATRIE

Nom-Prénom	Date de naissance	École et Classe

OU

Mon enfant est **autorisé(e) à rentrer seul(e)** à la maison **oui** **non**

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Rappel :

Les agents du service périscolaire ne sont pas autorisés à donner des médicaments durant la période d'accueil, même avec un certificat médical.

Vaccin obligatoire : Date dernière vaccination DTPolio : / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ / __ /

Régime alimentaire : Aucun Sans porc Sans viande P.A.I. (fournir une copie)

Nom du **Médecin** traitant : Tél :

L'enfant a-t-il une allergie ? **OUI** **NON**

Si oui, laquelle ? (*alimentaire, médicamenteuse, etc...*)

L'enfant suit-il un traitement ? **OUI** **NON**

Si oui, lequel ?

L'enfant a-t-il besoin de la présence d'une Auxiliaire de Vie Scolaire sur le temps périscolaire ?

OUI NON (Si oui, merci de nous communiquer les coordonnées de l'AVS de l'enfant)

En cas d'allergie ou autre problème médical, les parents peuvent demander un Protocole d'Accueil Individualisé (P.A.I.) en sollicitant le médecin scolaire.

Une démarche a-t-elle déjà été entreprise ou comptez-vous entreprendre une démarche afin de mettre en place un P.A.I. ? OUI NON

AUTORISATIONS 2020-2021

pour l'enfant (*nom prénom*)

Je soussigné Mme – M. _____, responsable légal de l'enfant,

Je soussigné Mme – M. _____, responsable légal de l'enfant,

Autorise les responsables de l'accueil périscolaire à prendre toutes les mesures nécessaires (SAMU, soins médicaux...) et à faire hospitaliser mon enfant si son état le nécessite,

Reconnais l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche et m'engage à signaler, par écrit, toute modification dans les plus brefs délais,

Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et l'approuver dans sa totalité.

NB : Afin d'être conforme au RGPD, les données collectées sont strictement destinées au personnel communal et enseignant et traitées de manière confidentielle dans le cadre scolaire et périscolaire.

De plus, en tant que responsable légal de l'enfant :

Autorise les animateurs (et la mairie) à photographier mon enfant dans le cadre de l'accueil périscolaire et autorise la publication de ces photos quel que soit le support, papier ou informatique, ceci uniquement à des fins de communication. La présente autorisation est consentie à titre gratuit et ne donnera en conséquence lieu à aucune rémunération quelle qu'elle soit.

ou

N'autorise pas les animateurs (et la mairie) à photographier mon enfant dans le cadre de l'accueil périscolaire.

Pour les enfants d'âge maternel :

Donne pouvoir aux animateurs de la garderie périscolaire pour retirer mon enfant de la classe maternelle dans laquelle il est, et l'accompagner ensuite à la garderie.

Fait à MONTAGNY-LES-LANCHES.

Date : ___ / ___ / 2020

Signature(s) du (des) responsable(s) de l'enfant :



ANNEXE 2 **INFOS PARENTS (à conserver)**

Restauration Scolaire et Accueil Périscolaire ☎ 04.50.46.74.10

- ✓ 1 mode de facturation : **factures** émises à chaque fin de mois
(disponibles sur le module « parents » de l'application 3D Ouest à partir du 5 de chaque mois, prélèvement automatique de préférence, ou paiement en ligne ou envoyées par courrier si pas de connexion internet)
- ✓ 2 modes d'inscription :
 - à la semaine pour le restaurant scolaire
 - au jour pour l'accueil périscolaire (garderie)

TARIFS 2020-2021 - ATTENTION

POUR CONNAITRE LE **TARIF DES REPAS** QUE VOUS ALLEZ REGLER, IL EST IMPERATIF DE NOUS FOURNIR LE DOCUMENT SUIVANT : **NOTIFICATION CAF DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL A COMPTER DE JANVIER 2020.**

Ce document, réactualisé par la C.A.F. chaque année, devra nous être fourni chaque mois de janvier.

SINON, AFIN DE CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL, MERCI DE NOUS FOURNIR LES DOCUMENTS SUIVANTS :

Dernier Avis d'imposition + 3 derniers bulletins de salaire

Justificatifs de revenus perçus en Suisse (ou à l'étranger)

Notification des droits aux prestations familiales (y compris les allocations perçues en Suisse)

MODE DE CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL :

1/ calcul des revenus mensuels (Re)

Re = Revenu fiscal de référence + montant mensuel des prestations familiales
12

2/ calcul du nombre de parts (P)

Composition de la famille	Nombre de parts (P)
Couple ou personne isolée	2
Couple ou personne isolée avec 1 enfant	2,5
Couple ou personne isolée avec 2 enfants	3
Couple ou personne isolée avec 3 enfants	4
Par enfant supplémentaire	0,5

3/ calcul du quotient familial (QF)

$$QF = \frac{\text{Revenus mensuels (Re)}}{\text{Nombre de parts (P)}}$$

GRILLE DES TARIFS 2020/2021 – restaurant scolaire

Quotient familial	Prix du repas
Inférieur ou égal à 569	3,17 €
Entre 570 et 859	4,07 €
Entre 860 et 1150	4,47 €
Supérieur ou égal à 1151	5,09 €

A DEFAUT DE PRESENTATION DE CE(S) DOCUMENT(S), le tarif LE PLUS ELEVE sera appliqué

GRILLE DES TARIFS 2020/2021 – accueil périscolaire

Toute heure commencée à la garderie périscolaire Matin / Soir sera due.

- Garderie matin de 07h45 à 08h30 1,32 €
- Garderie soir de 16h30 à 17h30 1,50 €
- de 17h30 à 18h30 1,50 €